



MAIRIE D'ALTRIPPE

Bulletin Communal

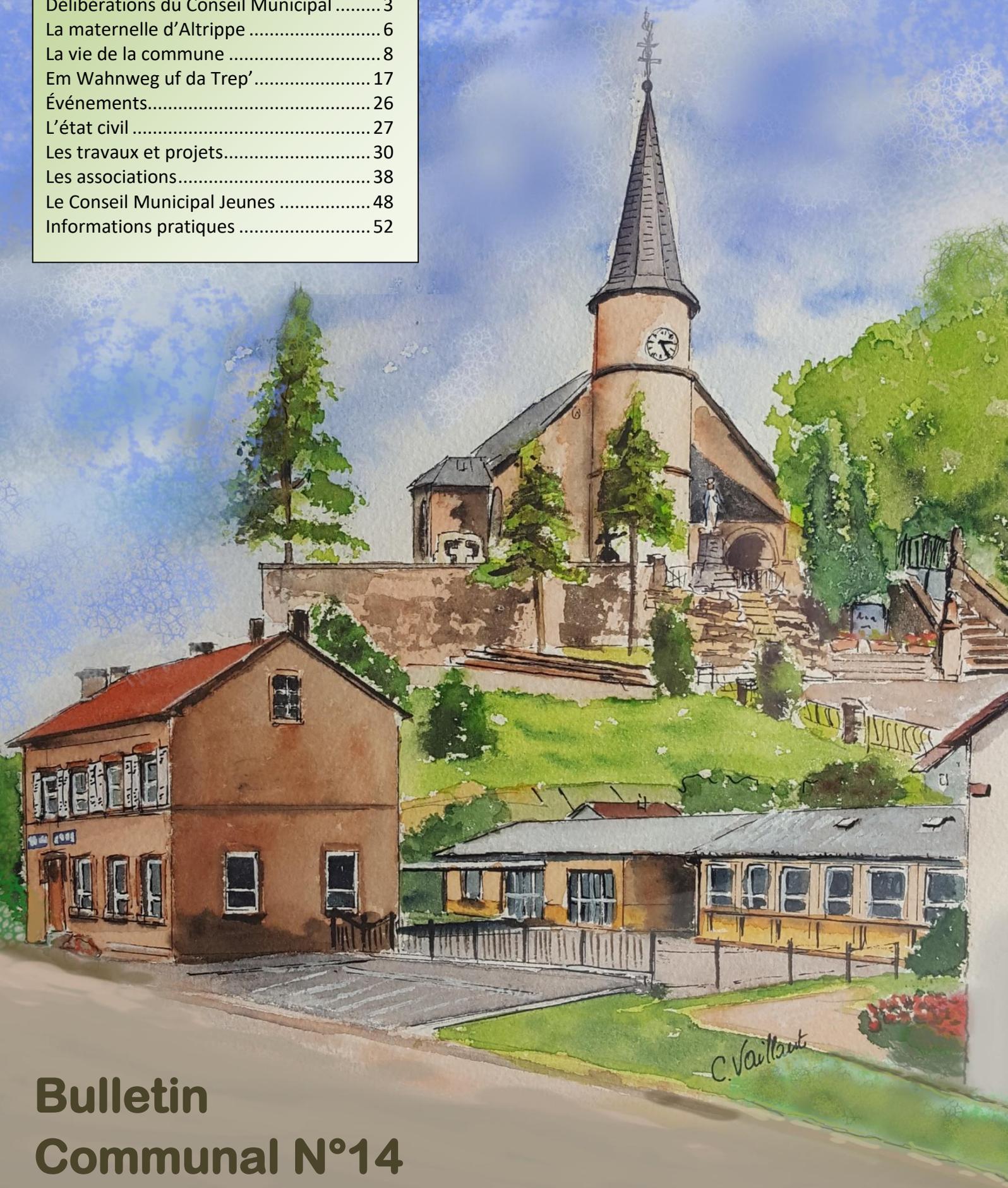
N° 14

mars 2021 - mars 2022



Sommaire

Délibérations du Conseil Municipal	3
La maternelle d'Altrippe	6
La vie de la commune	8
Em Wahnweg uf da Trep'	17
Événements.....	26
L'état civil	27
Les travaux et projets.....	30
Les associations.....	38
Le Conseil Municipal Jeunes	48
Informations pratiques	52



**Bulletin
Communal N°14
mars 2021 – mars 2022**

Délibérations du Conseil Municipal

Le **27 mars 2021**, le Conseil Municipal s'est réuni afin de voter les comptes administratifs 2020 qui se soldent par un résultat de clôture excédentaire de 243 830.40 €, réparti comme suit :

- Excédent de : 118 912.83 € au titre du budget fonctionnement
- Excédent de : 124 917.57 € au titre du budget d'investissement

Le Conseil Municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 118 912.83 €, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)----- 118 912.83 €

A l'occasion de ce même Conseil, il a été voté, à l'unanimité, les taux des taxes directes locales suivantes :

- Taxe foncière : 28.86 %
- Taxe foncière non bâti : 53.59 %

Avant cela, Monsieur le Maire a exposé que suite à la suppression de la Taxe d'Habitation, la commune récupère le taux du département sur la taxe foncière en sus de ses taux.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le budget primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes, à :

- Section de fonctionnement :----- 380 286.00 €
- Section d'investissement :----- 489 320.00 €

Transfert de la Compétence PLU à la communauté d'Agglomération St Avold Synergie au 01/07/2021.

Monsieur le Maire expose que les communautés de communes et d'agglomération, qui ne sont pas actuellement compétente en matière de «PLU, documents d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale » exerceront de plein droit cette compétence à compter du 01/07/2021, sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal d'Altrippe **s'oppose** au transfert de la compétence « PLU, documents d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale » à la communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie au 01/07/2021.

Demande de subventions – Transformation de la salle polyvalente ;

Le Maire expose à l'assemblée le projet de transformation et d'agrandissement de la salle polyvalente qui se chiffre à 358 098 € H.T.

Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal entendu l'exposé du Maire et après en avoir discuté et délibéré donne un avis favorable au projet et charge le Maire d'instruire les dossiers de demande de subventions, fixant le plan de financement comme suit :

- 40 % Subvention DETR
- 30 % Subvention AMBITION MOSELLE
- 5 % Subvention REGION GRAND EST
- 25 % Solde à la charge de la commune

Fixation du nombre des adjoints :

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre des adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

En vertu de l'Article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Le Maire propose de modifier la délibération du Conseil Municipal en date du 03 Juillet 2020 qui fixait le nombre d'adjoints au maire à 2 et de créer un 3^{ème} poste.

Après délibération le Conseil Municipal décide de fixer le nombre d'adjoints au maire à 3 à compter du 1^{er} avril 2021 et procède à l'élection du 3^{ème} adjoint en la personne de Monsieur René MÉDERLET.

Le **17 septembre 2021**, le Conseil Municipal s'est réuni pour la révision de la Carte Communale.

Vu la délibération en date du 20 décembre 2018 prescrivant l'établissement de la révision de la carte communale ;

Vu l'arrêté municipal N° 3/2021 mettant la carte communale à enquête publique ;

Entendu les conclusions du commissaire enquêteur,

Considérant que la carte communale telle qu'elle est présentée au Conseil Municipal est prête à être approuvée conformément à l'article R163-5 du Code de l'Urbanisme ;

Entendu l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré,

- Décide d'approuver la révision de la carte communale
- Demande l'approbation de la révision de la carte communale à Monsieur le Préfet par arrêté préfectoral.

La nouvelle carte communale peut, sur simple demande, être consultée en Mairie.

Le Conseil Municipal s'est réuni une dernière fois le **03 décembre 2021**.

Dans le cadre d'une démarche mise en place au niveau national, la branche famille de la CAF de la Moselle, organise progressivement ses interventions à l'échelon de territoires plus larges que celui des communes, afin de développer des actions pertinentes en faveur des allocataires sur les champs d'interventions suivants : l'accès aux droits et aux services, l'accueil de jeunes enfants, la jeunesse, le cadre de vie, l'accès et le maintien dans le logement, l'aide à domicile des familles, la médiation familiale, la lutte contre la pauvreté.

L'ensemble des engagements de la CAF et des collectivités partenaires est regroupé dans un document unique appelé la « **Convention Territoriale Globale** ».

Délibérations du Conseil Municipal

Pour notre commune, la CTG est mise en place à l'échelle du territoire de la **Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie**, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025. Les plans d'actions qui seront réalisés jusqu'en 2025, au regard des priorités retenues, se feront dans le cadre d'un comité de pilotage au sein duquel notre commune sera bien entendu représentée. Par conséquent, après discussion et délibération, le conseil Municipal autorise le Maire à signer la Convention Territoriale Globale, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après avoir pris connaissance du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) en date du 7 septembre 2021, ayant pour objet de présenter une méthodologie de calcul des charges pluviales transférées à la Communauté d'Agglomération et de définir les montants supportés par les communes membres, le Conseil Municipal accepte le rapport de la CLECT pour la compétence eaux pluviales.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée un devis d'un montant de 8 360 € TT, établi par la société ARPEGES de STRASBOURG pour l'acquisition d'un orgue liturgique. Après discussion et délibération, le Conseil Municipal accepte le devis et autorise le Maire à signer la commande afférente en vue de remplacer l'orgue ancien et vétuste.

Le Conseil Municipal a donné son accord, à l'unanimité, pour la demande de subvention d'un montant de 646.90 €, émanant de l'Amicale des Sapeurs-pompiers d'Altrippe/Leyviller, correspondant à la somme des cotisations versées à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Moselle pour les effectifs constitués par les Sapeurs-Pompiers Volontaires actifs, les Jeunes Sapeurs-Pompiers et vétérans d'Altrippe.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, le Maire expose à l'assemblée le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne proposé par le **Centre de Gestion** de la fonction publique territoriale de la Moselle. En effet, le CDG 57 propose la mise à disposition d'une solution informatique dédiée à cette mission ainsi que son Délégué à la Protection des Données. La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention avec le CDG 57 et à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG 57, comme étant notre délégué à la Protection des Données.

Pour clôturer, le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport d'activités 2020 de la **Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie** et a pris acte de ce rapport.

L'intégralité des Procès Verbaux des
délibérations du Conseil Municipal est visible sur
le site : <https://altrippe.fr>

La maternelle d'Altrippe

1 - La dernière rentrée...

La maternelle compte 23 enfants :

- 11 en petite section ;
- 12 en moyenne section.

L'institutrice Anne-Rose SELLES est assistée par Esther SANNA.

Cette rentrée 2021 était la dernière rentrée de septembre à la maternelle d'Altrippe car cette dernière sera transférée vers la nouvelle école intercommunale de Vahl-Ebersing qui sera fonctionnelle dès la rentrée 2022-2023 (voir page 36).



2 - La cordée :

Les travaux d'assainissement ont empêché l'accès du bus scolaire à la rue des écoles. Une opération de « cordée » a été nécessaire pour amener les enfants en toute sécurité de l'arrêt de bus à l'école.

Cet aller-retour effectué chaque matin et après-midi durant plusieurs semaines était certes fort contraignant pour les accompagnateurs mais il a apporté joie et bonne humeur aux riverains. Nous adressons un grand merci aux bénévoles qui ont accepté cette mission.

La maternelle d'Altrippe



La vie de la commune

1 - Visite du sénateur Jean-Marie MIZZON :

Le 2 septembre 2021 le sénateur Jean-Marie MIZZON (précédemment maire de Basse-Ham) est venu nous rencontrer en mairie.

L'échange était très convivial. Nous avons ainsi eu l'occasion de discuter de nos réalisations en cours et recevoir quelques conseils pour nos futurs projets. Les problèmes spécifiques à la ruralité qui lui sont familiers ont également été évoqués.



2 - Visite des candidats aux élections départementales et régionales :

2.1 - Visite de Sonya Cristinelli-Fraiboef et Romuald Yahiaoui :



Sonya Cristinelli-Fraiboef, maire de Woustviller, conseillère départementale sortante et Romuald Yahiaoui, maire de Hellimer, candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin avaient proposé de nous rendre visite en mairie le 1^{er} juin 2021 afin d'aborder les sujets nous tenant à cœur dans la commune. L'échange était courtois, chaleureux et de nombreux points ont été abordés avec les membres du conseil municipal et les habitants présents lors de cette rencontre.



La vie de la commune

2.2 - Visite de Philippe Renard :

En juin 2021, Philippe Renard maire de Destry et candidat aux élections régionales est venu nous rencontrer en mairie d'Altrippe.



3 - Élections :

Malgré les difficultés liées au contexte sanitaire les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 se sont déroulées dans de très bonnes conditions. Les administrés se sont déplacés en nombre vers le foyer aménagé en bureau de vote. Un bel exemple de citoyenneté !



A l'issue du scrutin, Sonya Cristinelli-Fraiboef et Romuald Yahiaoui ont été élus conseillers départementaux pour le canton de Sarralbe dans lequel s'intègre Altrippe.

4 - Passage du « Tulpenrallye » :

Après avoir été annulé en 2020 à cause de la pandémie du Covid 19, le 67ème « Tulpenrallye » ou « Rallye des tulipes » a enfin pu avoir lieu en automne 2021.

Les 200 équipes participantes se sont retrouvées à Bordeaux le dimanche 3 octobre. Le rallye a débuté le lundi 4 octobre à Bordeaux pour finir le samedi 9 octobre au Château St. Gerlach à Valkenburg en Hollande après



Étapes

- 1 [Bordeaux](#)
- 2 [Limoges](#)
- 3 [Vichy](#)
- 4 [Beaune](#)
- 5 [Horboung – Wihr](#)
- 6 [Luxemburg](#)
- 7 [Valkenburg](#)

La vie de la commune

avoir traversé la France et le Luxembourg. Ainsi en 6 jours, les équipes, avec des voitures construites avant 1972, ont parcouru plus de 2 500 kilomètres.

Les voitures ont traversé Altrippe le 8 octobre pour la plus grande joie des curieux avertis de leur passage par l'application Panneau Pocket



Pour des informations complémentaires...

<https://en.tulpenrallye.nl/?noredirect=en-GB>

<https://www.republicain-lorrain.fr/insolite/2021/10/12/rallye-des-tulipes-200-vehicules-anciens-font-etape-a-lagarde>

<https://newsdanciennes.com/67eme-tulpen-rallye-les-hollandais-traversaient-la-france/>

La vie de la commune

5 – Cérémonie du 11 novembre :

Malgré une brume persistante, la cérémonie du 11 novembre est redevenue un moment fort en cette année 2021. La société des mineurs, le corps des sapeurs pompiers mais également nos militaires et gendarmes ont participé au traditionnel dépôt de gerbe devant le monument aux morts suivi du discours du Maire. Les membres du Conseil Municipal Jeunes ont entamé le chant de la « Marseillaise » après la lecture de lettres de « poilus » de la grande guerre (voir page suivante). Après s'être réchauffé le cœur, les participants ont pu se réchauffer le corps durant le pot de l'amitié qui a été servi au foyer à l'issue de la cérémonie.



La vie de la commune

Lettre de Henry Lange le 9 septembre 1918 (*)

Mon Hélène Chérie,

Après quatre ans d'angoisse, mêlée d'espérance, tu vois enfin apparaître les signes avant coureurs de la félicité que tu as si bien méritée.

Et là-bas, à quelque mille mètres devant moi, sur ce chemin où passent peu de dames au milieu de la fumée des obus, se dessine l'aurore de la victoire. L'épreuve a été longue, mais nous en voyons la fin, sois heureuse, mon Hélène aimée.

Ta lettre m'est arrivée il y a plusieurs jours, qui me souhaitait beaucoup de satisfactions et de récompenses. Merci. Mais d'ores et déjà je me sens heureux d'avoir un peu, un tout petit peu, contribué à la victoire ; mon rêve se réalise.

Hier soir, dans le quartier boche où, loin du front, nous nous reposons, mes hommes et moi, j'ai eu bien une grande joie ; mes poilus m'ont donné un « satisfecit » ; ils m'ont dit être contents de moi en termes profondément troublants qui - un peu plus - me laissaient venir les larmes aux yeux. Nous avons fait notre devoir ; mais j'ai été extrêmement circonspect, prudent, et j'ai la grande satisfaction de n'avoir pas de pertes, ou du moins si peu, si peu que cela compte à peine.

Maintenant je ne suis plus dans la bataille et je le regrette ; quelles sensations sublimes j'ai éprouvées en parcourant ce sol français reconquis derrière les Boches en fuite.

Écris-moi de temps en temps : j'aime à te lire.

Riquet



Henry Lange était le fils d'un homme d'affaires établi en Région parisienne. Sa famille d'origine juive et alsacienne était établie à Neuilly depuis plusieurs générations. Il avait quitté le lycée Pasteur le jour de ses 17 ans pour s'engager, en 1915. Il avait l'habitude d'écrire souvent à sa sœur Hélène. Élevé dans une France encore divisée par l'affaire Dreyfus, Henry pensait qu'il avait une dette de bon français envers le pays qu'il aimait. Il n'a donc cessé d'intervenir pour être toujours plus exposé. Il a été tué à la tête de sa section, le 10 septembre 1918, à l'âge de 20 ans, le lendemain du jour où il écrivit cette lettre.



La vie de la commune



La vie de la commune

6 – Balade thermique :

L'ADIL nous avait proposé en janvier 2022 une balade thermique dont l'objectif était de mettre en évidence les éventuelles fuites thermiques au niveau des maisons individuelles. Nous avons relayé ce message auprès de la population et recueilli une trentaine de réponses positives à cette action.

Antoine KIRVELLE de l'ADIL à Morhange (pour le contacter voir page 54) a pris les photos thermiques des bâtiments des intéressés durant la période froide. Une restitution collective a ensuite été faite par ce dernier aux personnes inscrites le mercredi 30 mars au foyer. L'exposé a commencé par une présentation de la caméra thermique, suivi d'un diaporama général sur les différents types de déperditions thermiques au niveau des bâtiments. Antoine KIRVELLE a ensuite projeté les photos thermiques des maisons accompagné d'un commentaire individuel sur les causes probables des fuites ainsi que de possibles remèdes. Enfin le débat s'est porté sur les solutions d'isolation des maisons ainsi que sur les aides financières existantes. Les échanges entre les participants étaient très courtois et riches en enseignement par les expériences heureuses et malheureuses des uns et des autres dans ce domaine. Le débat s'est terminé autour d'une consommation offerte au bar.



La vie de la commune

7 – Panier 2021 des anciens :

Malheureusement pour la seconde année consécutive, le repas des aînés n'a pu avoir lieu. La municipalité a donc décidé de procéder à une distribution de colis comprenant un panier garni ainsi que la bande dessinée « La Moselle - une terre d'histoire ».

Les membres du Conseil Municipal accompagnés par les jeunes du CMJ ont été chaleureusement accueillis par les habitants.



8 – Forêt :

8.1 – Grumes :

Une vente de grumes a été bénéfique à la municipalité. Voici ce qu'en dit Thierry SCHUELLER de la maison forestière de Laning dans son message adressé à la mairie le 27 février 2021 :

« Suite à notre visite du parc à grumes de dimanche dernier (pour ceux qui avaient pu venir) et tournée sur site de cette semaine, je vous envoie la photo des 3 chênes présentés par notre syndicat forestier.

Les deux de gauche sont issus de la forêt d'ALTRIPPE (6,92 m³ pour un montant de vente de 6 305 euros, soit 911 euros/m³) et celui de droite est issu de la forêt de FREMESTROFF (2,95 m³ pour un montant de vente de 2 923 euros, soit 991 euros/m³).

Pour information, le record de la vente est obtenu par un chêne de la forêt de FENETRANGE pour un prix de 2 139 euros/m³ (9 689 euros la pièce). »



La vie de la commune

8.2 - Opération de déminage :

Des obus repérés par des promeneurs le long du sentier forestier à proximité du petit pont ont été enlevés et neutralisés par les services de déminage de Metz alertés par la municipalité. Merci aux personnes qui ont effectué ce signalement.

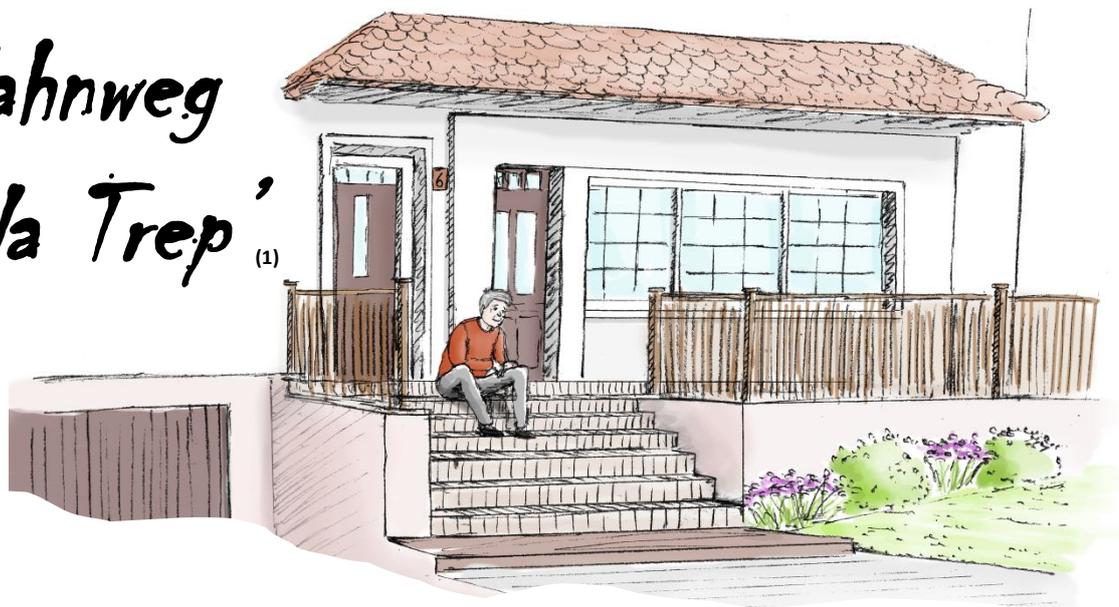


8.3 - Le petit pont :

Le petit pont installé sur le sentier pédestre de la forêt du Wiedenbruch est maintenant bien intégré dans le paysage, fait la joie des nombreux promeneurs et leur facilite le parcours. Nous adressons tous nos remerciements à la société SFL pour la confection de ce bel ouvrage offert à la collectivité.



Em Wahnweg uf da Trep' ⁽¹⁾



Comme annoncé dans le précédent bulletin, cette rubrique est consacrée à notre histoire locale ainsi qu'à notre patrimoine.

La disparition brutale en octobre dernier, dans un accident de la circulation, de Marie-Josée Hen, présidente de l'association « les amis de Saint-Gervais », nous a incités à aborder l'exode des altrippiens (comme de nombreux mosellans par ailleurs) en Charente, au début de la seconde guerre mondiale. Marie-Josée est née en 1940 à Saint-Gervais au cours de cet exil.

Notre regretté ami Roland Nassoy avait fait un remarquable travail de reconstitution de cette période trouble en interrogeant les personnes ayant vécu ce drame. Les pages suivantes, extraites de son ouvrage « Regard sur un village mosellan » publié en 1994, retracent cette tranche d'histoire.

Depuis le décès de Marie-Josée, trois autres témoins de ces années de guerre sont malheureusement morts eux-aussi : Joseph Tusch, Marie-Jeanne Altmeyer et Jeanne Méderlet.

Nous souhaitons ainsi leur rendre un dernier hommage à tous les quatre sans omettre les autres témoins de cet exode disparus avant eux.

(1) Note : « Assis sur son escalier, à l'entrée de la rue des écoles... »

C'est l'image qu'il nous restera de Roland qui avait mis tout son cœur à collecter les éléments épars de notre histoire locale et de notre patrimoine et qui nous a légué le récit qui suit.

L'exode de 39/40

Contexte

Le 3 septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne. Altrippe étant dans une zone de la ligne Maginot, le village est évacué vers la Charente.

1/ Évacuation d'Altrippe

Le 1er septembre 1939 à 5 h 45, l'armée allemande envahit la Pologne. Le matin, la mobilisation générale est annoncée pour le 2 septembre à 0 h 00 dans toute la France.

Sources :

Roland NASSOY - Regard sur un village Mosellan

Internet : <https://chiffonrouge.blogspot.com/2009/11/lexil-des-mosellans-1939-1940.html> (pour la carte page 18)

En plus de la nouvelle pénible du déclenchement d'une nouvelle guerre et du départ des mobilisés, les habitants des zones bordant la frontière avec l'Allemagne jusqu'à 10 à 20 kilomètres à l'intérieur du pays apprennent alors qu'ils doivent partir.

Déjà le 25 août 1935, tous les maires du département de la Charente ont reçu une lettre émanant du Préfet leur annonçant qu'ils seront avertis en temps voulu de l'arrivée d'évacués des régions frontalières et leur demandant de se tenir prêts pour cette arrivée.

Tout est déjà prévu depuis longtemps au gouvernement, l'évacuation est programmée, organisée depuis des années mais malgré toute cette préparation, elle est dominée par la désorganisation et la panique.

2/ Annonce du départ

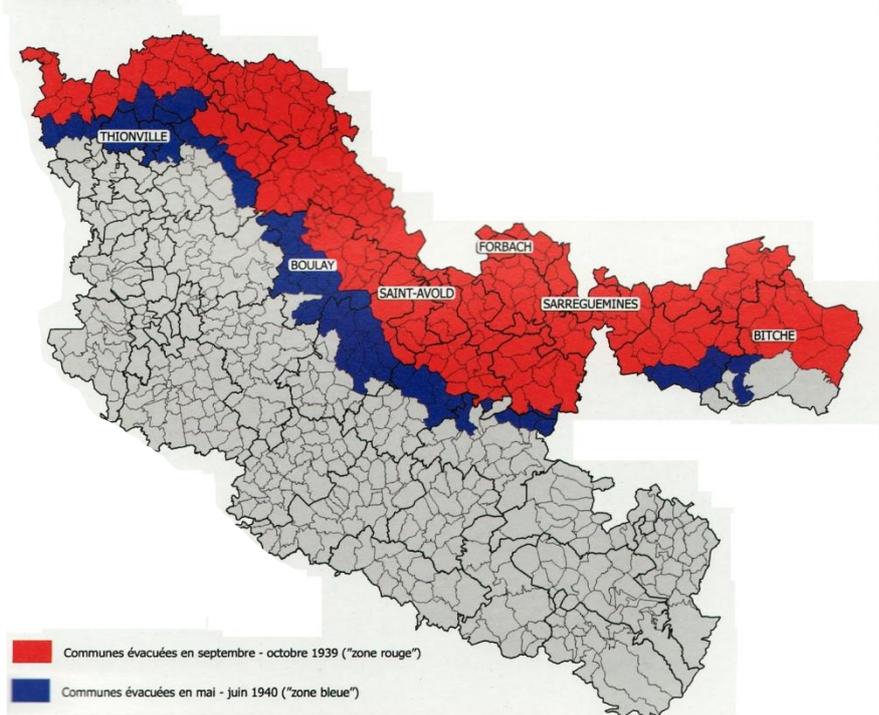
Le vendredi 1er septembre durant la matinée, la sirène de la caserne de Leyviller se fait entendre annonçant le processus de guerre contre l'Allemagne et le déclenchement du plan Maginot.

Le maire d'Altrippe de l'époque, Nicolas Schang, a en sa possession une lettre cachetée qu'il se sait tenu de lire en cas de mobilisation, ce qu'il fait. Ce décret ministériel annonce que tous les habitants de la dite « zone rouge » doivent évacuer les lieux le jour même. Cette zone comprend une partie de l'Alsace et de la Moselle.

Mis au courant, le curé du village, l'abbé Heymes prend les choses en main. Il prévient les villageois et les hâte à se préparer. Mais de toute façon à 15 heures une voiture de gendarmes traverse le village avec un haut-parleur. Il est annoncé que les habitants ont deux heures pour quitter le village.

Les habitants atterrés, choqués ne s'attendent pas à ce brusque départ. La confusion est totale, une ambiance chaotique règne, aucune organisation d'évacuation ne peut se

Les communes mosellanes évacuées en 1939-1940



mettre en place. Certains villageois s'attendent à revenir quelques jours après et ne préparent quasiment aucun bagage, d'autres affolés s'encombrent de bagages inutiles.

Dans l'après-midi les militaires français stationnant dans les casernes de Leyviller occupent le village. On distribue des masques à gaz. Pendant ce temps le curé Heymes parle avec les autorités militaires afin d'obtenir des camions pour convoier les villageois jusqu'au point de rassemblement à Hampont (Moselle).

3/ Départ des femmes, des enfants et personnes âgées

Finalement, les femmes, les enfants et les personnes âgées partent avec les camions. Leur premier arrêt est Francaltroff où il reçoivent l'ordre de descendre. Ils doivent ensuite attendre jusqu'au soir. Certains rejoignent de la famille ou des connaissances de Francaltroff mais les autres doivent attendre sur la place du marché sans savoir où ils vont aller ni ce qui va se passer.

Le soir venu, les évacués doivent remonter dans les camions qui

roulent jusqu'à Conthil, mais là personne n'a l'autorisation de descendre, le village n'ayant reçu aucun ordre d'hébergement. Alors, après quelques temps d'arrêt, les camions reprennent la route jusqu'à Gerbecourt.

Il est déjà près de 23 heures, les évacués doivent descendre des camions qui les laissent là. Tous sont logés dans des granges et des étables. Seules les femmes ayant des enfants en bas âge bénéficient d'un lit.

4/ Départ des hommes et du bétail

Pendant l'évacuation en camions du reste des villageois, les hommes ont dû rassembler le bétail et se sont mis en route à pied.

Les hommes ont beau essayer de regrouper les animaux en un troupeau, certaines bêtes récalcitrantes s'échappent et regagnent leur étables ou se perdent dans la nature.

Ils arrivent à Francaltroff avec le bétail dans une débandade complète. Ce bétail sera parqué

dans les environs du village afin d'être réquisitionné par l'intendance de l'armée française.

Le lendemain, les hommes peuvent rejoindre leurs familles à Gerbécourt.

5/ Gare de Hampont

A peine les hommes arrivés, tous sont rassemblés sur la place du marché par la gendarmerie qui leur fait savoir qu'ils doivent être à 17 heures en gare de Hampont avec seulement une valise par personne. Les masques à gaz sont aussi confisqués.

Les évacués doivent ainsi tout abandonner : attelages, chevaux, literie et autres bagages encombrants, hormis les vélos. Le convoi réorganisé par l'abbé Heymes est alors acheminé par camions jusqu'à Hampont qui est le point de ralliement : nous sommes le samedi 2 septembre.

Les personnes sont exténuées par deux journées de route, par une nuit de mauvais sommeil, par la peur de ce qui les attend. Elles se couchent pour la plupart à même le sol, devant la gare.

Pour ajouter à leurs déboires, un orage éclate et vient arroser la gare de Hampont. Une pluie diluvienne tombe sur les évacués. Ne disposant pas d'abri convenable tous sont trempés jusqu'aux os.

Après deux heures d'attente, un train de marchandises entre enfin en gare. On les fait monter dans des wagons à bestiaux contenant de la paille. Jusqu'à cinq familles, soit vingt-trois personnes sont ainsi entassées dans un seul wagon. seules les femmes avec enfants en bas âge sont logées dans un wagon à compartiments.

6/ Voyage en train jusqu'à Saint-Gervais

Le train part enfin. Il roule pendant une journée entière, les évacués ne sachant toujours pas où ils vont. De

temps en temps, le train s'arrête en pleine nature, ce qui permet à tout le monde de se soulager et de prendre un peu l'air. Entre ces intervalles, un trou dans le plancher de certains wagons fait office de sanitaires. La promiscuité et l'hygiène précaire imposées par de telles conditions font que les gens sont infestés de poux. Heureusement, l'humidité, le froid et le manque de nourriture n'ont aucune conséquence grave pour les évacués.

A Châlons-sur-Marne, d'autres villages de réfugiés se rajoutent au train dont, par exemple, Marienau. En fait, les habitants d'Altrippe devaient être évacués à Barbezieux (Charente), mais la désorganisation et le manque d'informations conduisent ces derniers dans le train des sarregueminois qui vont vers une autre destination ce qui explique que, finalement, les habitants d'Altrippe sont accueillis à Saint-Gervais et non à Barbezieux.

Les scouts de France ravitaillent les réfugiés en gare d'Orléans.

7/ Arrivée à Saint-Gervais

Le train entre en gare de Saint-Gervais le jeudi 7 septembre à la tombée de la nuit. Il a fallu quatre jours au convoi pour parcourir une distance de 880 kilomètres.

Le train repart, laissant sur les quais les passagers abasourdis: il n'y a personne pour les accueillir, ils sont dans un endroit inconnu et ne savent que faire. Les habitants de Saint-Gervais ont été prévenus dans l'après-midi du 7 septembre de l'arrivée imminente des réfugiés lorrains.

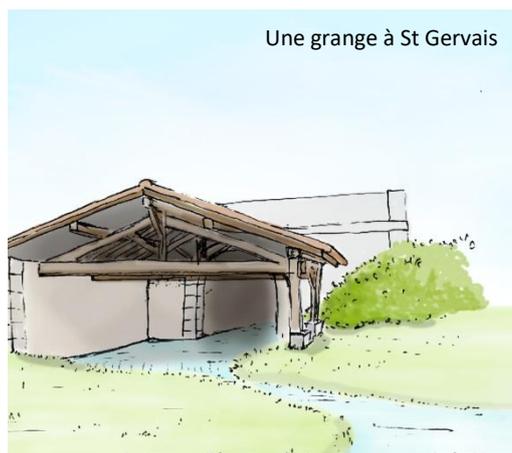
Les réfugiés doivent donc improviser un campement dans la nuit noire. Heureusement non loin de la gare, se dressent de vieux fours à chaux et leurs dépendances. La plupart passe la nuit dans ces bâtiments désaffectés dont l'accès oblige les réfugiés à traverser une

étroite passerelle avec, comme unique éclairage, la flamme d'une bougie.

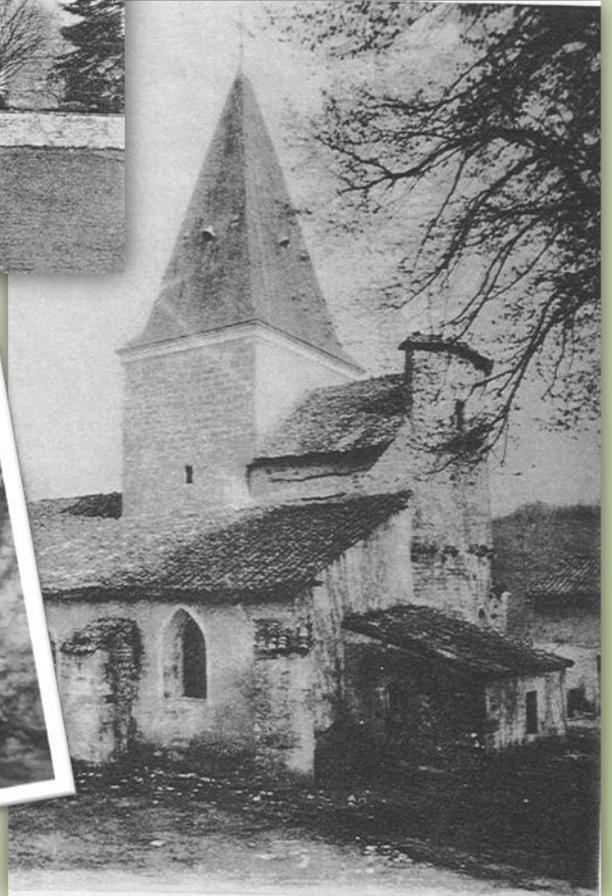
Le lendemain, les gens se regroupent sur le talus où il ont été déposés la veille. Les habitants de Saint-Gervais arrivent avec de la nourriture: du saucisson et des sardines avec du pain. Les responsables, soit le maire et les conseillers municipaux, demandent à chaque famille combien ils sont, et attribuent en conséquence aux familles, autant que possible des fermes et des maisons du village ou des alentours.

En effet, des résidences secondaires sont vides à Saint-Gervais à cette époque de l'année. Néanmoins, cela ne suffit pas à loger tout le monde, ce qui oblige l'abbé Heymes et le maire, M. Nicolas Schang, à faire du porte à porte pour trouver des lieux d'hébergement pour les familles.

En tout, les réfugiés sont au nombre de 93 personnes, soit 24 familles réparties dans les différents hameaux (Courret, La Dornière, Chez Carton, Peument, Pepsillon, Peupoussant), ainsi qu'au village de Nanteuil-en-Vallée. Le curé est logé à Champagne-Mouton, petit village non loin de Saint-Gervais. Un



groupe de personnes ne peut être logé sur l'instant; il passe la nuit dans des dépendances appartenant à une sage-femme, et sont hébergés le lendemain au hameau de Peupoussant.

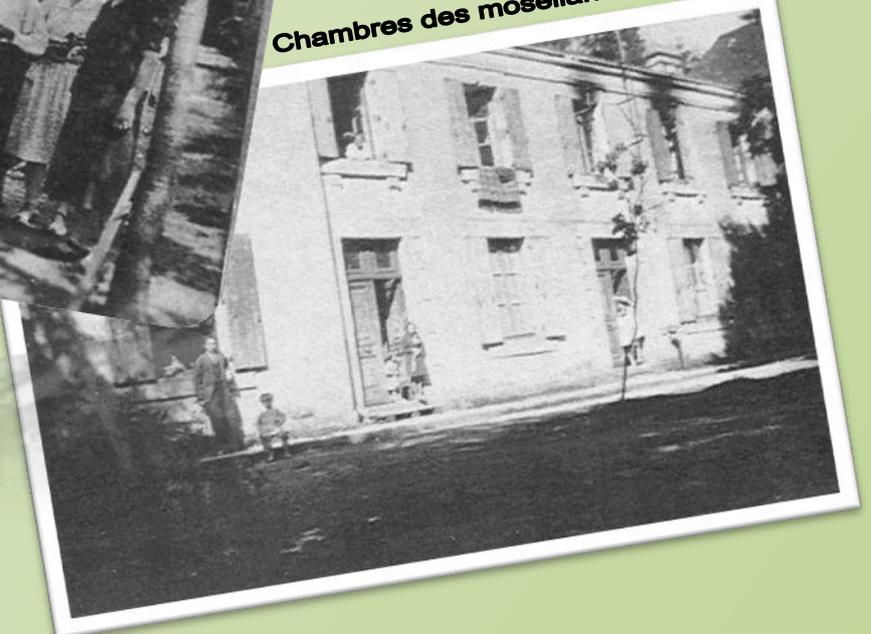


Saint Gervais - l'église



La cantine dans la cour de l'école

Chambres des mosellans au Courret





À la Dornière



La baignade



Un moment de détente



La maison Jean Schmitt en 1940



L'équipe du "Wiederaufbau"



Le café Auguste Schmitt en 1940

Arbeitsdienst - la marche en rang



Arbeitsdienst - la relève de la garde



L'armistice - la charrette



L'armistice - le défilé



L'armistice - la tête du défilé



Les baraques - retour à la maison



Les baraques - la joie retrouvée



les baraques - en famille

8/ Organisation de la vie des réfugiés

Les conditions de vie ne sont pas toujours excellentes. Les autochtones ne disposent souvent que d'une pièce pour loger toute une famille. A Peupoussant, 13 personnes vivent dans une même pièce en attendant que l'on puisse mieux les loger. Il n'y a qu'une cuisine, celle de la famille Changeur et tous les réfugiés cantonnés dans ce hameau viennent se restaurer devant la maison des Changeur où l'on a aménagé, à cet effet, une grande table faite de tréteaux et de planches.

Dans le village, c'est la cour de l'école qui est transformée en réfectoire cuisine. Les habitants de Saint-Gervais font de leur mieux pour bien accueillir les réfugiés mais il est évident que ce n'est guère facile pour eux.

Heureusement, après quelques semaines, les réfugiés perçoivent une indemnité journalière de 10 francs qui doit pourvoir à leur subsistance et leur permettre de devenir plus autonomes. Ils s'approvisionnent alors en victuailles chez les fermiers, à l'épicerie de Saint-Gervais ou à Champagne-Mouton, petite ville des environs où l'abbé Heymes est logé.

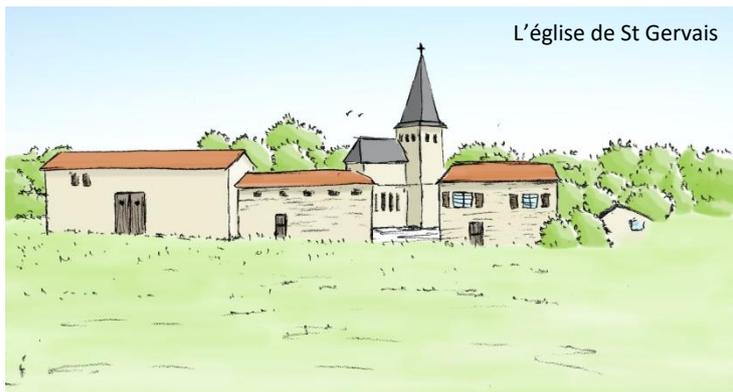
Par la suite, certains réfugiés caressent le projet de retourner à Altrippe, ne serait-ce que pour aller chercher des affaires. Mais le maire de Saint-Gervais adresse bientôt un communiqué précisant qu'il n'est en aucun cas permis aux réfugiés de rejoindre leur village, ce qui met fin à ces projets.

L'espoir du retour déçu, cette nouvelle contribue tout de même à faire réaliser aux réfugiés que cette situation peut durer très longtemps. Ils se rendent alors compte qu'ils doivent organiser leur vie à Saint-Gervais. Ainsi, ils construisent un

baraquement dans la cour de l'école pour permettre aux enfants d'Altrippe de continuer leur scolarité.

Après quelques jours, un courrier est arrivé en mairie de Saint-Gervais précisant que les mineurs de profession seraient affectés aux mines de Lens.

Une fois ces travaux effectués les évacués cherchent du travail, étant donné qu'ils sont considérés comme demandeurs d'emploi vis-à-vis de la législation. Ainsi, beaucoup sont engagés pour aider aux travaux des champs, les femmes font des travaux de ménage et de récolte. Ces petits travaux ne suffisent guère à assurer la subsistance des réfugiés, d'autant plus que les charentais n'ont pas les moyens de les payer correctement.



L'église de St Gervais

9/ Défaite française et arrivée des allemands à Saint-Gervais

Un jour, on voit arriver à vélo à Saint-Gervais des jeunes garçons d'Altrippe qui ont fait tout ce chemin pour rejoindre leurs familles. Leur arrivée réjouit toute la communauté des réfugiés mais le récit de ce qu'ils ont vu au village est bouleversant. La plupart des maisons sont détruites ou devenues inhabitables. Les bombardements ont quasiment dévasté toute la zone située entre la ligne Maginot et la frontière allemande.

Ils parlent également du bataillon polonais, dernière opposition à l'ennemi, qui s'est sacrifié devant le Kreutzhoff. Après cela, Altrippe et ses environs sont occupés.

La victoire de l'Allemagne est imminente. La France est envahie par l'armée allemande. Quelques temps après, en Mai 1940, les allemands arrivent à Saint-Gervais. D'abord, les habitants voient passer des troupes. Des combats dans la forêt voisine se font entendre. La victoire des allemands est sans équivoque, la Kommandantur s'installe à Champagne-Mouton. Par la suite, les allemands patrouillent régulièrement à Saint-Gervais et dans les hameaux avoisinants. Certains réfugiés sont désignés d'office interprètes.

10/ Cohabitation entre réfugiés et charentais

La vie des charentais diffère beaucoup de celle des mosellans habitués à une certaine prospérité. En effet en raison de l'aridité de leurs terres les charentais cultivent essentiellement la vigne et élèvent moutons et chèvres, les autres cultures étant peu florissantes. Ils paraissent plus pauvres que les lorrains, ils marchent dans des sabots de bois pour la plupart et vivent de ce qu'ils produisent. Leurs maisons sont précaires avec un sol de terre battue et avec seulement quelques meubles fabriqués par eux-mêmes.

Les lorrains s'adaptent vite, d'autant plus que la cohabitation entre charentais et mosellans est excellente dès le début. Les habitants de Saint-Gervais se sont pris de compassion pour les lorrains qui viennent de si loin et qui ont tout perdu, et les réfugiés leur sont reconnaissants pour leur accueil et leur sollicitude.

Néanmoins quelques incidents éclatent; à la suite d'une soirée bien arrosée quelques jeunes ayant trop bu se mettent à traiter les réfugiés de sales « boches ». On les surnomme également « boches de l'Est » à cause de l'accent et du dialecte germanophone que les réfugiés parlent entre eux.

11/ Retour à Altrippe

Tout le monde s'attend à un rapatriement plus ou moins rapide des réfugiés. En effet, dès le 7 septembre 1940, les fonctionnaires d'Altrippe et leurs familles peuvent quitter Saint-Gervais. Le receveur de Sarreguemines met en place un train spécial destiné à ramener les fonctionnaires en Moselle. En effet, une réorganisation administrative est nécessaire au rapatriement de tous les réfugiés.

Pendant ce temps, les allemands s'installent sur tout le territoire. Les mineurs évacués à Lens sont déjà rentrés en Moselle depuis cinq semaines. Enfin, l'ordre de rapatriement arrive à Saint-Gervais. Les évacués quittent Saint-Gervais en octobre 1940 après des adieux pénibles à la population charentaise. Le départ proprement dit se fait en gare de Champagne-Mouton, par train puis par camion. Après cinq jours de trajet, il y a un arrêt plus long que les autres à Saint-Dizier. Les allemands arrêtent toutes les personnes considérées comme indésirables (tziganes, vagabonds, juifs...), grâce à la liste intégrale des réfugiés qu'ils ont en leur possession.

Le voyage finalement s'achève. Les habitants d'Altrippe, heureux de rentrer chez eux, sont pourtant tous anxieux de voir ce qu'ils vont trouver. Le récit des jeunes garçons venus à vélo jusqu'à Saint-Gervais leur a fait peur.

Leur anxiété se trouve justifiée : le village a été entièrement pillé et saccagé. La moitié des maisons sont détruites. Les armoires fermées à clef ont été éventrées. Il ne reste plus rien, tout a été détruit ; les personnes se retrouvent totalement démunies. Mais la vie doit reprendre et comme partout, les habitants d'Altrippe doivent tout reconstruire avec les moyens du bord.

Cet exil est resté présent dans le souvenir de tous. Très peu ont oublié cet épisode qui a marqué leur vie.

Mis à part ce souvenir douloureux et inaltérable, l'évacuation aura néanmoins permis un échange de culture entre deux régions de coutumes et de mœurs différents. Pendant cet exil, de nombreuses amitiés se sont formées et ont subsisté, ainsi que le démontre le nombre important de communes lorraines qui restent en contact avec leur commune charentaise d'accueil durant la guerre.

Un voyage en Charente a été organisé en 1992. L'accueil fut plus que chaleureux.

Ainsi, l'évacuation ne restera pas seulement un épisode pénible de plus dans l'histoire mosellane, mais subsistera dans les mémoires également comme une période d'entraide et d'échange entre deux régions françaises.

12/ Wiederaufbau

Le retour de Charente se fait le 5 octobre 1940. On reloge les sinistrés et la vie s'organise peu à peu autour des ruines du village.

Le lundi 7 octobre, tous les hommes sont rassemblés par les allemands devant la place du village (en face de la maison Heiser). On place les gens en trois colonnes. Chacune est baptisée du nom de son responsable de chantier: colonne Lutz, colonne Thomas, colonne Isengreive. (surnoms des responsables qui sont tous des civils allemands)

Les travaux consistent à déblayer les ruines, à démolir, nettoyer, ranger, condamner les casemates, maçonner, etc.

En 1942, quand le travail de démolition est achevé, l'entreprise Léonard de St-Jean-Rohrbach prend le relais de l'équipe du Wiederaufbau. Celle-ci embauche une grande partie de la main-d'œuvre ainsi rassemblée par les allemands. Les autres quittent le chantier, les uns pour réintégrer les mines de charbon, les autres pour reprendre les travaux agricoles.

Dès le retour de Charente, l'armée

allemande enrôle dans ses rangs tous les jeunes hommes âgés de 19 à 25 ans (les « Malgré-nous »).

Le service commence par six mois de préparation militaire « Arbeitsdienst », puis par l'affectation dans la « Wehrmacht ». Certains prennent la fuite (évadés), d'autres se cachent (insoumis). Des prises d'otages dans les familles d'« insoumis » expliquent le nombre impressionnant de déportés dans les camps de concentration.

13/ Libération

Les soldats américains du Général Patton venant de Lixing, Laning, Fremestroff, arrivent au village.

Les deux fermes et la maison Jean Rohrbacher sont incendiées. Les militaires investissent et fouillent chaque maison.

Après quelques jours de tir au canon, les américains libèrent Altrippe entre le 23 et le 26 novembre 1944. Les allemands encore présents se rendent sans manifester aucune résistance ou prennent la fuite. La première section s'installe chez les habitants. Face à ces gens qui parlent allemand, les américains ressentent de la méfiance. Le climat d'insécurité qui en résulte explique en partie le comportement quelquefois brutal et agressif des américains vis-à-vis de la population. Les militaires qui suivent semblent plus à l'aise et tissent même des liens avec les civils. Au printemps, le complexe militaire quitte le village pour continuer les combats au-delà du Rhin.

Le 8 mai 1945, l'armistice est marqué par un défilé à travers les rues du village et on brûle à cette occasion un mannequin représentant Adolph Hitler.

Roland Nassoy

★ 13 février 1959 - † 15 mai 2020

Événements

Anniversaires de nos aînés :

Conformément à la tradition mise en place il y a quelques années, la commune met à l'honneur ses aînés en fêtant tous les cinquièmes anniversaires à compter de leurs 85 ans ainsi que celui de nos doyens.

Nous nous sommes rendus chez **Mme Odette FRIEDRICH** (née le 12 avril 1931) afin de lui remettre un petit cadeau pour ses 90 ans.

Une sympathique rencontre organisée par sa famille.

Nous lui adressons tous nos vœux de bonheur et santé



La famille de **M. Gérard PFISTER** (né le 07/07/1937) nous a préparé un chaleureux accueil pour mettre à l'honneur notre **doyen** qui a fêté ses 84 printemps.

Nous lui souhaitons de longues et belles années parmi nous et les siens.

Nous n'avons pas eu l'occasion de souhaiter l'anniversaire de notre **doyenne Mme Marie-Jeanne ALTMEYER** (née le 4 décembre 1926) qui était malheureusement hospitalisée à ce moment-là et pour laquelle les visites étaient alors impossibles.

Nous avons eu la grande tristesse d'apprendre son décès le 24 décembre 2021.

L'état civil



À leur demande, certaines personnes ont légitimement souhaité ne pas voir publier dans ce bulletin communal les informations personnelles les concernant. Nous avons respecté ce choix.

1 - Naissances :



Lilou LIEBHARDT
le 22 juin 2021
Fille de Lorraine BOURDEAUX
& Jonathan LIEBHARDT



Clarisse BROQUARD
le 1^{er} février 2022
Fille de Pauline WARISSE
& Florian BROQUARD



Ambre GÉRARD
le 9 février 2022
Fille de Camille BROUCK
& Renaud GÉRARD



*La bienvenue parmi nous et
toutes nos félicitations aux
heureux parents*

L'état civil

2 - Mariages et PACS :



Marilyne SCHLESSER et Claude OTT
ont uni leurs destinées le samedi 15 mai 2021.



Joanna BIEHLER et Josh ELL se sont dit « oui »
le 22 novembre 2021 à Dallas au Texas.



Lorène MULLER et Dany SCHMITT se sont pacsés le
samedi 26 février 2022.



*Tous nos vœux de bonheur
à ces heureux ménages.*

L'état civil

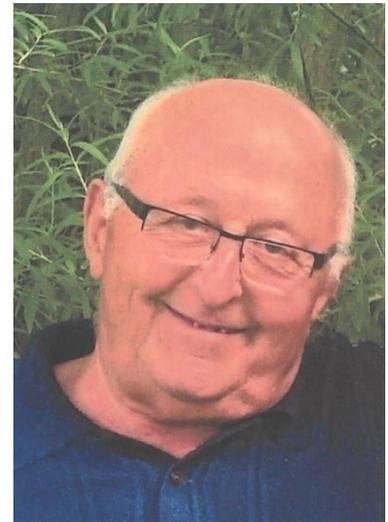
3 - Décès :



Marie-Josée HEN

★ 01 mars 1940

† 25 octobre 2021



Joseph TOUSCH

★ 05 octobre 1938

† 07 novembre 2021

Liliane KWIATKOWSKI

★ 11 février 1963

† 25 novembre 2021



« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. »

Jean D'Ormesson



Marie-Jeanne ALTMAYER

★ 04 décembre 1926

† 24 décembre 2021



Jeanne MÉDERLET

★ 04 décembre 1932

† 12 mars 2022

Les travaux et projets

1 - Assainissement :

Après la mise en place du réseau d'assainissement en 2019, la CASAS a procédé à la déconnexion des fosses septiques chez les particuliers.

Les travaux supervisés par Virginie Lelong de la CASAS et Anthony Varenne du bureau d'études BEREST ont été réalisés par les entreprises BECK, SADE et WITTMAYER et se sont étalés sur la période de juin 2021 à mars 2022.

Un grand merci à tous les habitants pour l'accueil qu'ils nous ont réservé lors des réunions de chantier hebdomadaires ainsi que pour leur compréhension pour la gêne occasionnée par les travaux.



Les travaux et projets

2 – Porche de l'église :

Les travaux sur le porche de l'église ont en partie été réalisés durant le mois d'octobre 2021. L'entreprise Carrières Schneider de Bust (67) a procédé au nettoyage et rejointement des voûtes des encadrements de portes ainsi qu'à la pose d'un dallage en grès. Par contre la porte confiée à la société Xylotech de Longeville-lès-Saint-Avold (57) a pris un retard préjudiciable lié entre autres à un problème d'approvisionnement en aluminium.

Nous faisons tout notre possible pour la faire livrer dans les meilleurs délais.



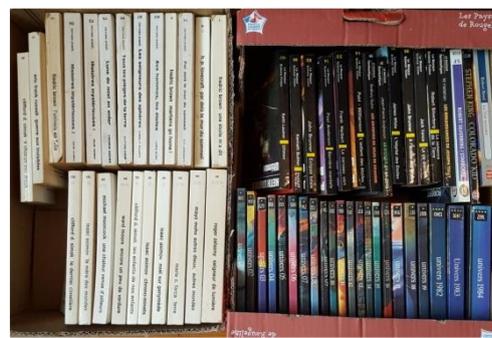
3 – Médiathèque :

Comme dans notre précédent bulletin communal, nous ne pouvons que nous féliciter de l'écho très favorable qui a été donné à notre demande de dons d'ouvrages. La collecte a été fructueuse et nous disposons actuellement de plus de 4000 ouvrages pour alimenter la bibliothèque de notre future médiathèque.

Un grand merci à la médiathèque de Woustviller pour un apport de près de 1000 livres, au percepteur pour de nombreux ouvrages de sa collection personnelle, à de généreux donateurs de Volmerange-lès-Boulay, l'Hôpital, Bérig-Vintrange, pour ne citer qu'eux. Nous réitérons nos remerciements aux personnes citées dans le précédent bulletin. Enfin nous exprimons toute notre gratitude aux habitants (collectivement afin de n'oublier personne) pour les nombreux dons effectués depuis notre première demande.

Les ouvrages sont actuellement stockés dans de bonnes conditions dans l'ancienne école. Il nous faut maintenant acquérir ou confectionner des rayonnages afin que le travail de tri et inventaire, entamé par Natacha et Anne-Marie, puisse se poursuivre dans de meilleures conditions.

Un grand merci à elles pour leur investissement !



Les travaux et projets

4 – Foyer :

Dans notre précédent bulletin, nous avons présenté sommairement notre projet de rénovation et d'agrandissement de la salle communale souhaité par bon nombre d'utilisateurs (associations et particuliers).

Ce projet consistant à rendre la cuisine plus fonctionnelle, agrandir la salle par l'adjonction d'un espace scénique, réaliser un espace couvert (préau) au niveau de la sortie latérale de la salle, modifier la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite..., a été affiné avec l'architecte retenu, M. Pascal STIEBERT de Sarreguemines.

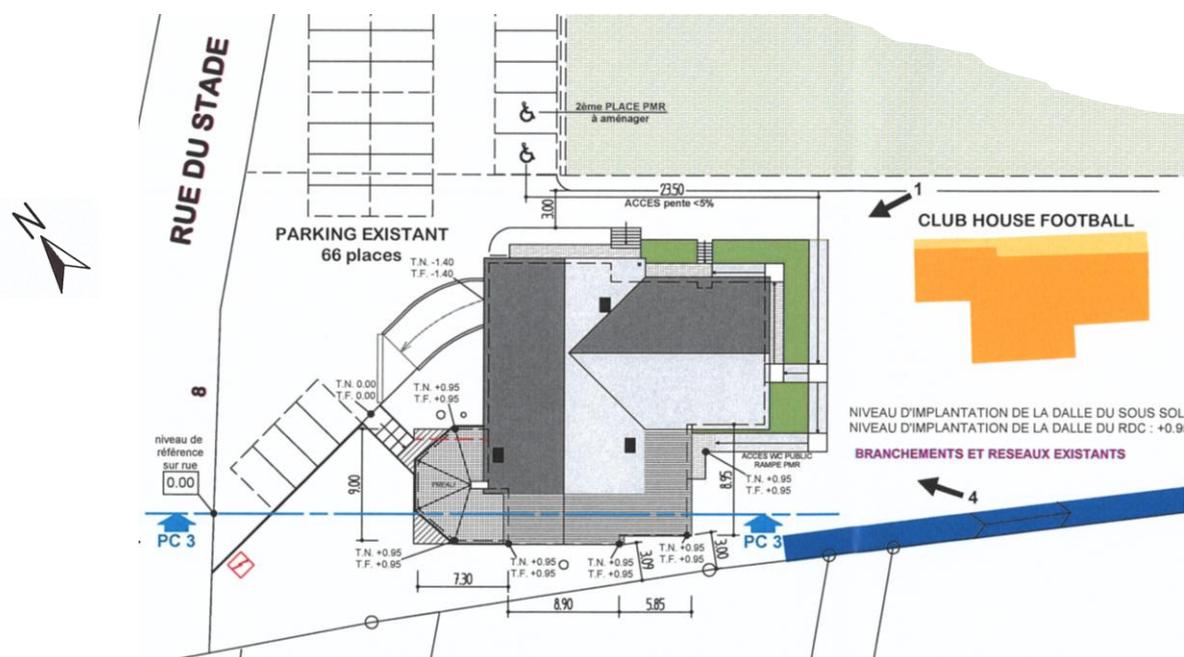
D'un point de vue administratif le permis de construire (déposé en juillet 2021) en vue de la transformation de la salle a été accordé, les sondages de sol effectués et la commission de sécurité a validé l'existant ainsi que le projet d'extension.

Nous pensons mettre à profit la non-utilisation de la salle imposée par la crise sanitaire pour effectuer les travaux, malheureusement l'une des subventions demandées est toujours à l'étude et nous empêche d'entamer le chantier.

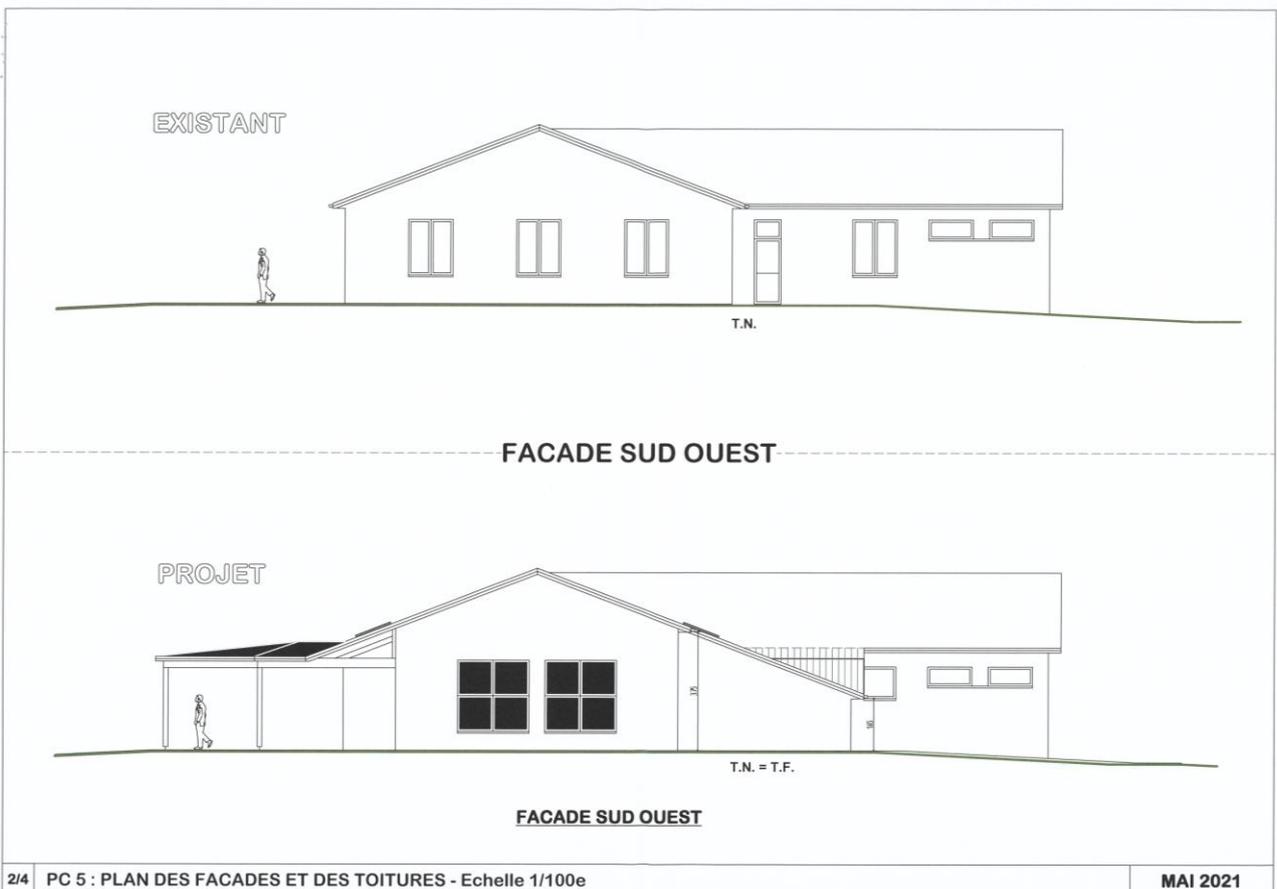
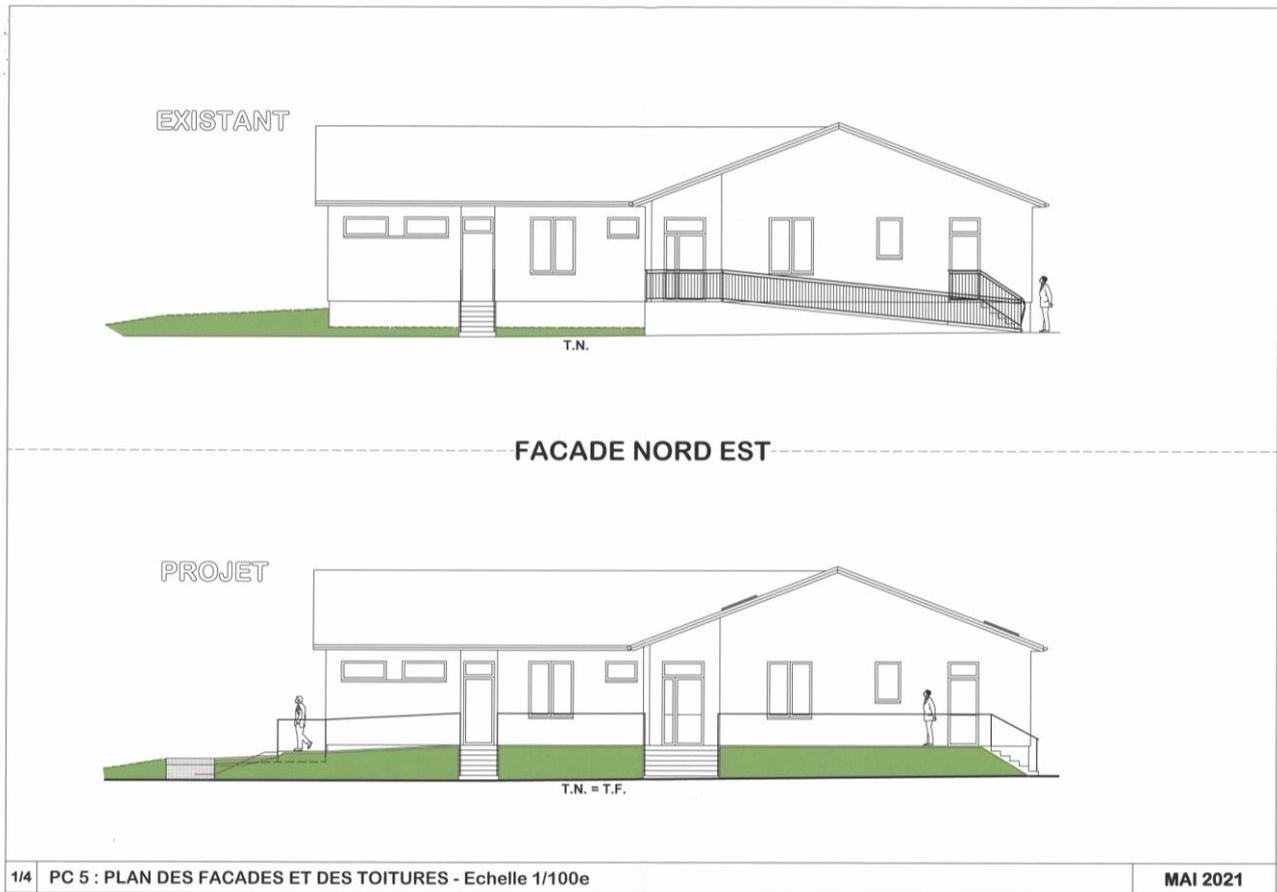
Cependant, les réparations (notamment au niveau de la plomberie) ainsi qu'une isolation renforcée ayant été effectués durant cette période de restrictions, nous avons décidé de remettre provisoirement en location la salle afin de répondre à la demande répétée des administrés et des associations.

Nous espérons pouvoir débiter les travaux dès cet automne 2022 malgré les nouvelles contraintes liées à l'actualité internationale qui aggravent encore la situation déjà tendue des entreprises tant au niveau de l'approvisionnement en matériaux que du surcoût lié aux énergies.

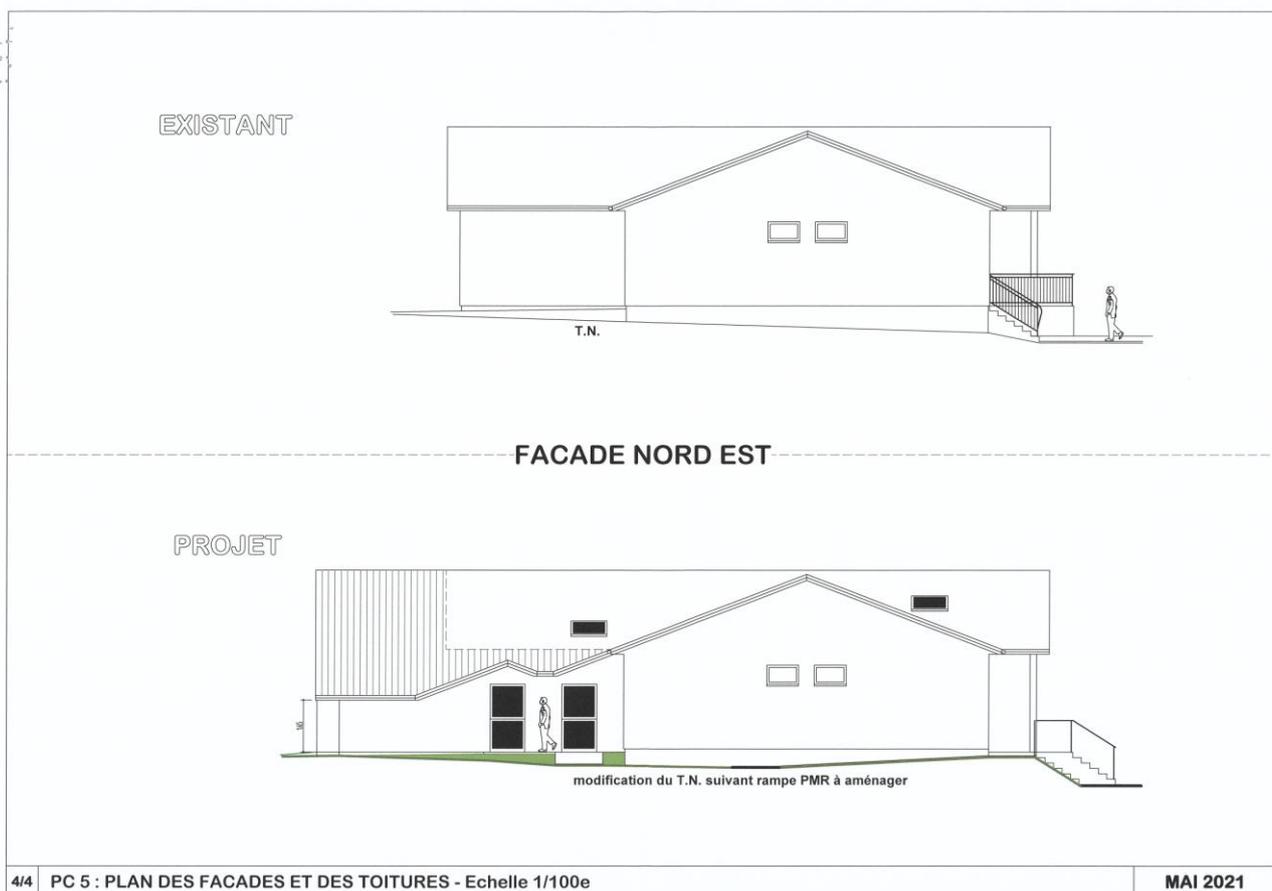
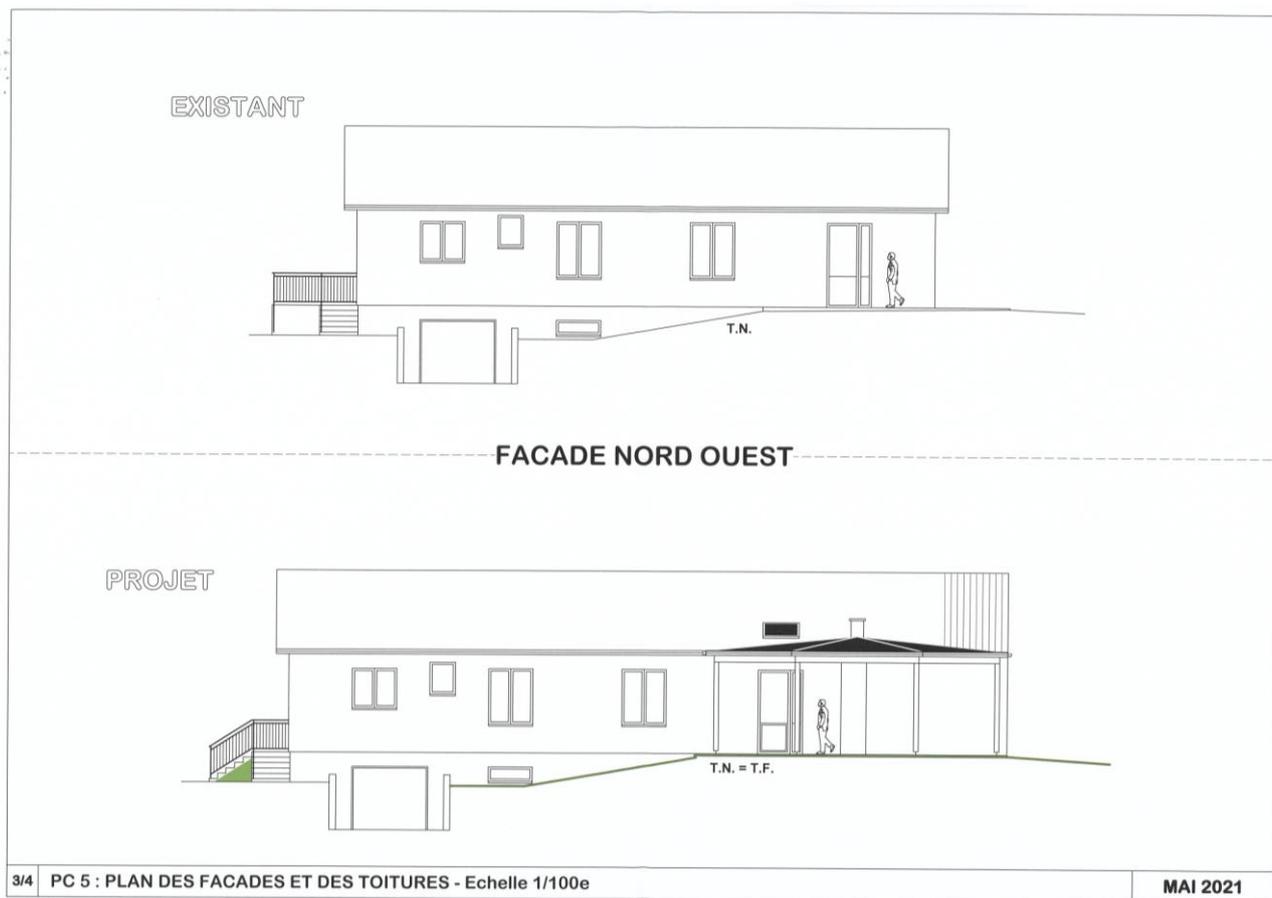
Nous vous remercions pour votre compréhension.



Les travaux et projets



Les travaux et projets



Les travaux et projets

5 - Construction de l' école intercommunale à Vahl-Ebersing :

Malgré les problèmes d'approvisionnement en matériaux ainsi que le surcoût liés à la crise sanitaire et à la guerre en Ukraine, le chantier de l'école intercommunale de Vahl-Ebersing n'a pas pris trop de retard. L'ouverture prévue initialement pour le printemps 2022, se fera à la rentrée de septembre de cette même année.

Voici un extrait du compte-rendu des travaux communiqué par Antoine FRANKE, le Président du SIVOCS ECHO JEUNESSE, dans son communiqué de début 2022.

« Les travaux auraient dû être réceptionnés en décembre 2021 malheureusement la neige du mois de janvier puis la pluie du mois de juillet auxquelles s'est rajoutée la pénurie de bois, nous donne un retard de plus de quatre à cinq mois.

Toute la couverture du bâtiment est terminée ; la partie élémentaire et maternelle est close.

Les séparations intérieures sont en train d'être posées.

Courant janvier les fenêtres et portes de la partie périscolaire seront posées ainsi que le bardage extérieur de tout le bâtiment et tous les corps de métier pourront travailler au sec et au chaud.

L'aménagement extérieur sera réalisé au printemps avec l'espoir que la réception des travaux puisse se faire en juin, ce qui nous laisserait toutes les grandes vacances pour le déménagement... »

C'était avant la guerre en Ukraine...

...cependant l'objectif doit être maintenu.

Les photos suivantes proviennent de la même source.



Les travaux et projets



Les associations

1 - L'Altrippoise

Créée en 2014, l'Altrippoise a organisé depuis 2015 :

- le festival du clocher rond ;
- les puces des couturières ;
- les puces des musiciens ;
- plusieurs fêtes à l'occasion du carnaval.

Mise au repos forcé, comme toutes les associations du village, l'Altrippoise compte bien remettre le pied à l'étrier pour organiser le festival du clocher rond.

Bien évidemment, nous sommes ouverts à toute autre manifestation ou activité à mettre en place, et collaborer avec les autres associations du village.

Afin de renouveler et remplacer les personnes qui souhaitent se retirer du comité, nous appelons tous les volontaires à nous rejoindre afin de poursuivre cette aventure associative.



2 - Les Arboriculteurs

En 1988 la concession de la laiterie s'arrêtait. Afin de ne pas perdre le local, l'association des arboriculteurs a été créée.

De nombreuses activités et manifestations ont été réalisées depuis ce jour, avec entre autres :

- distillation ;
- marche traditionnelle du 8 mai ;
- journée pêche ;
- couscous ou autres repas au courant de l'année ;
- fête du verger, traditionnellement le 1^{er} dimanche d'octobre ;
- cours de taille et de greffe ;
- entretien du verger conservatoire ;
- excursions avec visite de vergers, distilleries, jardins expérimentaux, sorties pédagogiques ;
- marchés de Noël...

Mais également beaucoup de choses pour faire vivre l'association et le village.

L'arrêt forcé des activités, dû à la pandémie, a fortement perturbé la vie l'association.

Nous mettons tout en œuvre pour retrouver la dynamique d'avant et accueillons toute personne de bonne volonté souhaitant agir en ce sens.



Les associations



Les associations

3 - Le Football Club d'Altrippe

Le Football Club d'Altrippe a été créé en 2019 et a participé pour la première fois en championnat pour la saison 2020/2021, laquelle a malheureusement été interrompue pour Covid.

On peut dire que le club réalise cette année sa première saison complète.

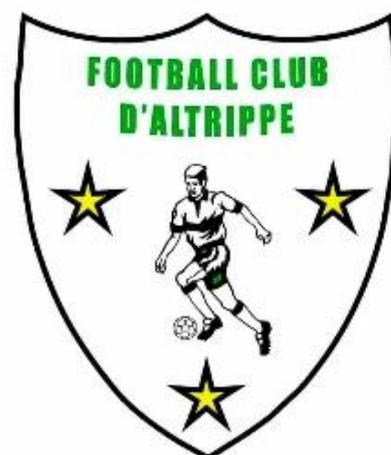
Avec une 5^{ème} place sur la phase aller, on joue actuellement la phase montante pour accéder à la 3^{ème} division.

Le club grandit tout doucement avec plein de projets pour l'avenir :

- création d'une seconde équipe séniors ;
- équipe de jeunes ;
- diverses manifestations...

Les matchs :

- Dimanche 10 avril : Lixing C - Altrippe
- Lundi 18 avril : Altrippe - Remilly B
- Dimanche 24 avril : Vergaville - Altrippe
- Dimanche 01 mai : Altrippe - Loudrefing
- Dimanche 08 mai : Altrippe - Verny B
- Dimanche 22 mai : Sarralbe B - Altrippe



Les associations



4 - Les 4A

PERISCOLAIRE DES 4A



L'association des 4A est une association créée en 2006 afin de mettre en place des activités pour les enfants et les jeunes. C'est dans cette optique qu'est mis en place le périscolaire à la rentrée 2008 en partenariat avec le SIVOCS. Aujourd'hui l'association est toujours gérée par des bénévoles et emploie 5 CDI et 1 contrat d'apprentissage.

Le périscolaire accueille les enfants de 7h à 18h30 et gère la cantine scolaire du midi, dans les salles mises à disposition par la mairie de Biding. L'accueil est assuré par du personnel qualifié qui propose de nombreuses activités, des excursions les mercredis. Les repas du midi sont servis en liaison chaude par la cuisine centrale d'Albestroff.

Hors périodes scolaires l'association organise des centres aérés (ALSH), pour les communes du regroupement et environs. Les enfants et ados découvrent chaque semaine un thème différent et l'explorent à travers des jeux, des travaux manuels, de la musique... et parfois un court séjour.



A travers toutes ces activités nous souhaitons affirmer notre volonté de proposer un cadre épanouissant et sûr aux enfants en dehors des heures d'école. Depuis quelques années certaines communes du regroupement proposent une aide financière aux parents souhaitant inscrire leurs enfants, ce qui renforce encore le partenariat avec le SIVOCS.



Pour tous renseignements ou pour les inscriptions, le bureau de Kévin Colantonio, le directeur, est ouvert tous les jours. Sinon par téléphone au 06.63.01.18.72 ou par mail afaltrippe@outlook.fr.

Familles Rurales
Association d'Altrippe et environs les 4A

Périscolaire
Accueil de loisirs
Club Ados

56 rue principale
57660 Biding
Port : 06.63.01.18.72

Mail : afaltrippe@outlook.fr

Association loi 1908, affiliée à Familles Rurales, fédération nationale reconnue d'utilité publique, agréée et habilitée pour son action.

- famille
- éducation
- santé
- jeunesse
- environnement
- consommation
- loisirs
- vie associative
- formation

Les associations

5 - Les Amis de Saint-Gervais

...1er septembre 1939... La Wehrmacht envahit la Pologne.

A 5 h 45 du matin, l'armée allemande dirigée par Adolf Hitler envahit la Pologne sans avoir esquissé la moindre déclaration de guerre. Au cours de la même journée, la France, le Royaume Uni ou encore l'Union Soviétique déclarent la mobilisation générale...

C'est le début de la Seconde Guerre Mondiale...

...A 15 h 00, à Altrippe, les habitants sont informés par la gendarmerie qu'ils ont 2 heures pour quitter le village... C'est le chaos !

Les habitants quittent leur village à pied, tout d'abord, pour un endroit et une durée inconnus à cette heure...

Jeudi 07 septembre 1939, à la tombée de la nuit, ils arrivent, par le train, à la gare de St Gervais, en Charente.

En octobre 1940, les évacués quittent Saint Gervais, après des adieux pénibles avec leurs amis charentais, qui 13 mois auparavant n'étaient que de parfaits inconnus.

Pendant cet exode est née, au lieu dit « La Dornière » annexe de St Gervais, le 1er mars 1940, ROHRBACHER Marie-Joseph, 2ème enfant de ROHRBACHER Guillaume et Marie, née SCHANG.

52 ans après....

André MOLTER, maire d'Altrippe, est à l'origine de ce retour sur les terres charentaises, en contactant M. Michel DAVID, maire de St Gervais...

1992 : 1er déplacement en Charente, 26 personnes se rendent à Saint-Gervais marquant ainsi des retrouvailles émues, profondes et sincères... début de belles rencontres et d'amitié sans faille.

Depuis les échanges réguliers Altrippe-St Gervais se sont mis en place, avec toujours la même joie de se retrouver et la volonté de faire perdurer la mémoire des plus anciens... Surtout ne jamais oublier.



La délégation d'Altrippe a déposé une gerbe au monument aux Morts de Saint-Gervais en Charente.

Pendant trois jours, 26 personnes ont pris la route pour Saint-Gervais, petit village en Charente, afin de retrouver pour certains, leur terre d'accueil, durant la période d'évacuation de 1939-1940.

Le maire de Saint-Gervais, M. Michel David, et tous les habitants se sont mobilisés dans un élan de solidarité afin de leur réserver le meilleur des accueils. Tout au long du séjour, la joie, la bonne humeur, mais aussi l'émotion étaient au rendez-vous, avec l'hébergement dans les familles et les repas préparés et pris en commun dans la salle socio-culturelle, et tout particulièrement lors de la cérémonie de la messe qui a été suivie d'un dépôt

de gerbe au monument aux Morts de Saint-Gervais.

Après 52 ans, les évacués ont pu revivre et faire partager des moments importants de leur passé, se remémorer des instants inoubliables de leur jeunesse sans aucun pincement de cœur. Le temps a passé depuis, mais tous se sont reconnus du premier coup d'œil, malgré les quelques rides.

En les remerciant tous de cet accueil si chaleureux, il leur a été remis quelques présents symbolisant le travail, la survie et les souvenirs.

Après de telles retrouvailles, le départ était très difficile, pour consoler tout le monde, ces Lorrains ont chanté de tout cœur « Ce n'est qu'un au revoir ».

Les associations

6 - La Société des Mineurs

Les statuts d'origine sont datés du 24 août 1958.

Les différents présidents ont été :

- M. Joseph IMHOFF de 1958 à 1974 soit 16 ans.
- M. Rémy IMHOFF de 1974 à 1992 soit 18 ans.
- M. François HERGOTT de 1992 à 1994 soit 2 ans.
- M. Rémy IMHOFF de 1994 à 1999 soit 5 ans.
- M. Valerio CANOVA de 1999 à aujourd'hui.

Le village d'ALTRIPPE ne peut oublier qu'il existait dans notre région des mines de charbon, et que beaucoup de ses habitants y ont travaillé, certains dans des conditions très difficiles et même jusqu'à en mourir. C'est pour cela que, rappelant l'esprit de grande solidarité qui animait à l'époque ces mineurs, il était du devoir des citoyens de notre commune de la perpétuer.

Aussi, voilà pourquoi en 1958 une amicale des anciens mineurs a été créée. Mais malheureusement, suite à la fermeture de nos mines, cette continuité à travers toutes ces années ne concerne plus aujourd'hui qu'un nombre très réduit de mineurs et surtout, de plus en plus âgés.

Malheureusement ces dernières années ont été destructrices pour notre société, suite au nombre de décès survenus.

C'est pourquoi notre Amicale est ouverte aux épouses, aux enfants mais surtout à tous les sympathisants du village qui auraient envie de faire en sorte que nos descendants, enfants et petits-enfants, se souviennent qu'il y a eu dans notre région des mines et surtout des mineurs.

Et tant qu'il y aura des membres ayant cet esprit, notre société continuera à exister.



7 - Les Sapeurs-pompiers

Voilà déjà deux ans que les Centres d'Interventions d'Altrippe et de Leyviller sont mutualisés et constituent maintenant l'Unité opérationnelle de Leyviller.

Ce fut une grande réussite au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle.

L'Unité Opérationnelle est actuellement constituée de 26 Sapeurs-pompiers (5 femmes et 21 hommes), soit 8 Sous-officiers, 11 Caporaux et 7 hommes du rang.

Le chef de l'Unité Opérationnelle A/C IMHOFF Jérôme ainsi que ses Adjoints l'A/C FISCHER Jean-Paul et le S/C NICOLAY Thomas précisent que nous n'avons cessé d'innover et de progresser ensemble et remercions l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur engagement et leur dévouement.

Concernant le service formation au sein de l'Unité, nous avons 4 Accompagnateurs de Proximité, (moniteurs incendie) suite à la réussite à la formation : l'A/C THIEL Frédéric, l'A/C THIEL Franck, le S/C NICOLAY Thomas et l'A/C IMHOFF Jérôme.

Les associations

Suite à la fermeture de l'Unité Opérationnelle de Hoste, en partenariat avec l'Unité Opérationnelle des Étangs (Saint-Jean-Rohrbach), nous accueillons tous les samedis matin les JSP 1 et 2, nous les encadrons et les accompagnons dans leur formation.

Le Chef d'Unité ainsi que ses Adjoints remercient le S/C TABBONE Jonathan, adjoint au responsable de la section des Étangs, ainsi que les SPV qui le soutiennent dans cet encadrement.

Si vous avez 12 ans et si vous êtes intéressé par les Sapeurs-Pompiers, n'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre.

En partenariat avec le SDIS, l'Unité Opérationnelle a signé une convention avec deux nouvelles recrues. Il s'agit de SCHMITT Sébastien et BRAYER David afin qu'ils puissent nous accompagner lors des formations et participer à la vie du centre avant leur intégration ; nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite.

Malgré la situation sanitaire que nous vivons, nous avons pu mettre les SPV à l'honneur lors de la Sainte Barbe, patronne des Sapeurs-Pompiers et des Mineurs.

Concernant les nominations et remise de galons, le Sergent OLMSCHIED Patrick a été nommé Sergent Chef. Suite à la réussite au stage de Chef d'équipe, les Sapeurs de 1^{ère} Classe BALLIE Mélissa, CLAUSIUS Hervé, HAUSER Colin, PILLEVESSE Alexandre ont été nommés Caporal. Le Sapeur de 2^{nde} Classe MAGNO Corentin a été nommé Sapeur 1^{ère} Classe.

Les diplômés ; nous félicitons le S/C TABBONE suite à la réussite au stage de conducteur d'engin pompe niveau 1.

Nous félicitons la sapeur de 2^{nde} Classe BISCHOFF Inès à la réussite au stage d'équipier Secours à personne.

Concernant les départs à la retraite, le Sapeur 1^{ère} Classe SCHMITT Yves a pris sa retraite après 24 ans de bons et loyaux services en tant que Sapeur-pompier volontaire ; nous lui souhaitons une longue et une bonne retraite bien méritée.

Le Sapeur 1^{ère} Classe BALLIE Daniel a pris sa retraite après 24 ans de bons et loyaux services en tant que Sapeur-pompier volontaire ; nous lui souhaitons une longue et une bonne retraite bien méritée.

Concernant les médailles, nous félicitons le Sapeur de 1^{ère} Classe MÉDERLET Thibaut pour la médaille d'honneur échelon Bronze après 10 années de service.

Nous félicitons l'A/C IMHOFF Jérôme pour la médaille d'honneur Or après 30 ans de service.

L'ensemble de l'Unité Opérationnelle de Leyviller remercie les Municipalités d'Altrippe et de Leyviller pour leur soutien et est fier d'apporter aide et assistance à nos deux communes.



Les associations

8 - La Société du Calvaire

La société du calvaire Saint Pierre fondée en 1980 a pour objet l'entretien et l'organisation du pèlerinage annuel. Le calvaire d'Altrippe a été créé en 1898 par l'abbé Colbus. Sa durée est illimitée et son siège social se situe au foyer socio-culturel d'Altrippe.

La société a pour activités :

- la tenue d'assemblées périodiques ;
- l'entretien du calvaire et de ses monuments ;
- l'organisation du pèlerinage et en général toutes les fêtes et initiatives propres au calvaire.

Événements en cette année 2022 :

- La messe du calvaire qui sera célébrée le dimanche 3 juillet 2022, au calvaire (si le temps le permet), suivie d'un repas en plein air ou à emporter et diverses animations pour les enfants (château gonflable gratuit).
- La fête du calvaire qui sera célébrée le dimanche 4 septembre qui commence par les Vêpres en latin à l'église d'Altrippe suivi par le chemin de croix jusqu'au sommet du calvaire. Cette fête sera accompagnée du café - gâteaux, barbecue et buvette en plein air.
- Le chemin de croix a eu lieu tous les vendredis durant le carême.

Projets : clôture avec grillage autour du site du sommet du calvaire et entretien de la croix.



9 - Le Conseil de Fabrique

L'ancien président, M. Laurent GOUTH étant arrivé au terme de ses mandats, c'est à présent Mme Odette SCHMITT qui est la Présidente du Conseil de Fabrique d'Altrippe.



La bénédiction du nouveau cimetière par l'Abbé Épiphan le 1^{er} novembre 2022.



Les associations



La crèche de Noël à l'église d'Altrippe, réalisée par les membres du Conseil.

Décorations du sapin réalisées par les enfants et mises en place lors de la veillée de Noël.



La belle chorale d'Altrippe a été rejointe par quelques enfants lors de la messe de Noël pour la grande joie de l'Abbé Épiphané.

Le conseil de fabrique a acquis un nouvel orgue



Dans les mois à venir, le conseil de fabrique proposera à nouveau des pizzas et tartes flambées à emporter.

Le Conseil Municipal Jeunes

Le CMJ était un projet au cœur des débats du conseil municipal. Il s'est concrétisé par de multiples réunions puis l'élection et la mise en place de notre premier conseil municipal des jeunes au foyer d'Altrippe.



Les élus sont Nicolas Schmitt comme maire, ainsi que sa 1ère adjointe Elena Blum et son 2ème adjoint Nathan Blum.

L'ensemble des enfants forme le conseil municipal des jeunes.

A cette occasion nous avons voté et participé aux débats à l'image du conseil municipal adulte et à l'image de notre village.



Nos élus ont revêtu l'écharpe et avec cela leur rôle au sein du conseil.

Mais pas le temps de se reposer, car à peine les élections terminées les idées se sont multipliées et se sont fait entendre au cours de notre premier conseil ouvert par Monsieur le Maire des jeunes, Nicolas :
Participation aux événements, protection de l'environnement, embellissement du village

Toujours accompagnés par les membres du conseil municipal et d'adultes volontaires.

Le Conseil Municipal Jeunes

Parmi les projets du conseil, l'environnement était au cœur des débats.

Une journée était alors organisée fin août, pour se réunir afin de nettoyer le village.

Plusieurs groupes se sont répartis le village pour ramasser les déchets.

Une belle occasion de se rassembler, de discuter, de s'amuser et à la fois d'accomplir une belle action.

A la fin de cette matinée, les enfants se sont retrouvés autour d'un repas au foyer d'Altrippe.

Et voici le résultat de notre travail !!!



Le Conseil Municipal Jeunes

Et encore pleins d'autres actions !

Vente de la brioche de l'amitié, pour un montant de 488,47€

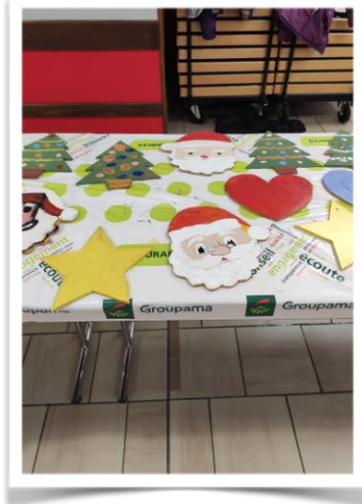


Répétition pour le Jour-J :
la cérémonie du 11 novembre

Opération nichoirs à mésanges



Le Conseil Municipal Jeunes



Fabrication de décorations de Noël et mise en place dans le sapin de la place Ste Barbe.



Toutes les personnes qui souhaitent entrer dans le conseil le peuvent encore et nous les accueillerons avec joie.



Informations pratiques



DEVIENT



France Services

Hôtel Communautaire
2 rue de Pratel
57 340 MORHANGE

La Newsletter

N° 8 – Octobre 2021

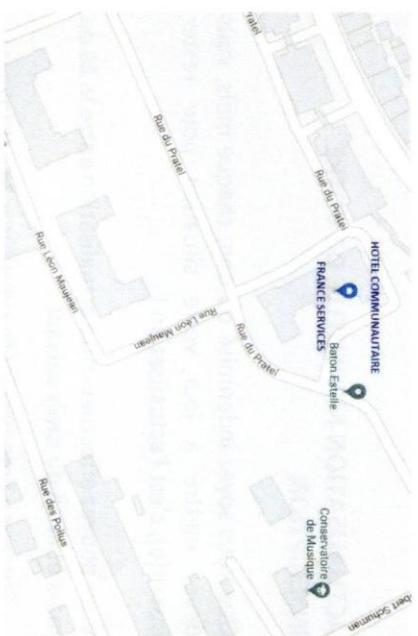
Nous fêtons ce mois les 4 ans de la structure, et nous sommes fiers d'annoncer qu'elle comptabilise depuis son ouverture plus de 16 200 personnes accueillies. Souhaitons également la bienvenue à **Isabelle DRANSART** l'animatrice qui vous reçoit sur rendez-vous.

La France Services : c'est toujours la possibilité, en un même lieu d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

Afin de gérer le nombre de personnes présentes en même temps, l'accueil et l'accès aux ordinateurs reste pour l'instant uniquement sur rendez-vous aux horaires habituels.

SOMMAIRE

- Focus sur Pôle Emploi
- Les permanences (nous contacter)
- Horaires et coordonnées France Services



France Services
vous accueille

Du Lundi au Jeudi
9h00-12h00/14h00-17h00
Et le Vendredi
9h00-12h00/13h00-16h00

03 87 05 07 91

Email: franceservices@agglo-saint-avold.fr

Retrouvez-nous sur



Organismes	Horaires
Mission locale	Mardi sur RDV 8h35 à 12h - 13h25 à 16h25 Jeudi sur RDV 8h35 à 11h25
Pôle Emploi	2 ^e Mardi sur RDV Vendredi sur RDV 9h à 12h - 14h à 16h
Conciliateur de justice	2 ^e mardi et 4 ^e jeudi sur RDV 10h à 12h - 13h30 à 16h
CRESUS	Mercredi sur RDV 8h à 10h
MISA	4 ^e Jeudi sur RDV 9h à 12h
CALM	1 ^{er} Jeudi sur RDV 14h à 16h
CAP Emploi	3 ^e Vendredi sur RDV 9h à 12h - 13h30 à 16h
SSIP	Mercredi sur RDV 10h à 12h - 13h30 à 16h
AIDE	2 ^e Mardi de 9h à 11h sur RDV
UDAF	Lundi et vendredi sur RDV 9h à 12h - 13h30 à 16h
WIMOOV	2 ^e Lundi et 4 ^e mardi sur RDV 8h45 à 12h - 13h30 à 16h45
Centre Moselle Solidarités	Pôle service social polyvalent sur RDV Lundi - Mardi - Mercredi
	Pôle PMI-santé publique Mercredi sur RDV
Chambre des métiers	Pôle autonomie sur RDV Lundi après midi
	1 ^{er} et 4 ^e jeudi sur RDV 14h à 17h
CARSAT Service social	Mercredi sur RDV 9h à 12h
MOSA	2 ^e jeudi mois impairs sur RDV 9h à 11h30

Informations pratiques

Les habitants de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie peuvent bénéficier du transport à la demande. Ce nouveau service a été baptisé « TransALLO ».

Le TransALLO c'est quoi ? C'est un moyen simple de se déplacer au sein de notre territoire, quelle que soit la commune de départ et d'arrivée.

Quels sont les services proposés ?

- Transport classique : départ de l'arrêt de bus proche de la maison et arrivée à l'arrêt de bus proche du lieu de destination.
- Transport PMR : départ de chez soi et arrivée devant le lieu de destination (sont considérées comme PMR toutes les personnes ayant des difficultés, telles que les personnes handicapées : incapacités sensorielles ou intellectuelles, incapacités motrices, les personnes en fauteuil roulant mais également les femmes enceintes).

Comment réserver son transport ?

- Soit se rendre à l'agence commerciale TransAvold se situant au sein de la Maison de la Mobilité rue des Moulins à Saint-Avold ;
- soit appeler au 0 800 03 202 (appel gratuit) ;
- soit sur le site internet : www.transavold.com rubrique TransAllo.



Le service est limité à 2 allers-retours par semaine

Quand réserver ?

- Du mardi au vendredi : la veille avant 15h00
- Pour une course le samedi et le lundi matin : avant le vendredi 17h00

Il est possible d'utiliser le service classique du lundi au vendredi hors jours fériés de 8h à 17h ; le service PMR du lundi au samedi hors jours fériés de 7h à 19h.

Quel est le coût ?

- 2€ pour un aller, à partir de 2 personnes : 1€
- Carnet de 10 tickets : 1.60 € l'aller par personne, à partir de 2 : 0.80 €

TRANS ALLO
LE TRANSPORT À LA DEMANDE
MOBILE COMME VOUS !

SE SIMPLIFIE !
FINI LES ZONES ET LES SECTEURS !

Voyagez plus facilement dans l'Agglomération de Saint-Avold Synergie !
Le service Trans'Allo fonctionne désormais **d'arrêt à arrêt**, du lundi au vendredi.

Appellez, Réservez, Voyagez !

N'attendez plus, Réservez !

0 800 003 202 Service & appel gratuits

ACCÈS PMR

www.transavold.com

Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

Informations pratiques

Vous envisagez des travaux de rénovation thermique, au préalable consultez le conseiller de ce nouveau service public unique, gratuit et indépendant : faire-moselle-centre@adil57.fr

France Rénov Moselle Centre
Hôtel Communautaire
2 rue du Pratel
57340 - Morhange
03.87.86.46.62

Ou pour accéder directement aux informations relatives à la page de l'Hôtel Communautaire de Morhange : <https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr/recherche?localisation=57660+-+Altrippe&insee=57014>

ADIL 57 - Espace Conseil Moselle Centre

Hôtel communautaire - 2 rue du pratel - 57340 MORHANGE [↗](#)

Coordonnées

03 87 86 46 62

faire-moselle-centre@adil57.fr

www.eie-grandest.fr

→ **Horaires d'accueil**

- Du lundi au vendredi, 9h-12h / 13h30-17h30

ce lien permet d'accéder à de nombreux conseils pratiques

avec entre autres...

RÉNOVER MON LOGEMENT

Que ce soit pour améliorer le confort de votre habitation, réduire vos factures d'énergie ou entreprendre de grands changements, il y a toujours une bonne raison pour rénover votre logement.

→ EN SAVOIR PLUS

TROUVER MON CONSEILLER

Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables, équipements et matériaux, aides existantes, professionnels agréés : les conseillers France Rénov ont réponse à toutes vos questions et il y en a forcément un près de chez vous.

→ RÔLES ET MISSIONS

→ LISTE ET CONTACTS

ESTIMER MES AIDES FINANCIÈRES

Avant d'engager des travaux, faites le point sur les aides disponibles. En ligne ou avec votre conseiller France Rénov.

→ CALCULER

RÉPONDRE AU DÉMARCHAGE

Face aux appels interpellatifs proposant une isolation des combles à 1€, un seul mot d'ordre : la méfiance ! Et un coup de fil à votre conseiller France Rénov.

→ EN SAVOIR PLUS

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

 **PanneauPocket,**
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON Google Play
Download on the App Store

Informations pratiques

VOTRE MAIRIE :

22, rue Principale

57660 ALTRIPPE

Tél. : 03.87.01.84.61

Mail : mairie.altrippe@orange.fr

SES PERMANENCES :

Mardi de 08 h 00 à 12 h 00

Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 09 h 00 à 12 h 30

SON SITE :

<https://altrippe.fr/>

Infos Médecins

Depuis le 1^{er} décembre 2005, il existe un service de garde médicale unique pour les régimes général et minier.

MÉDIGARDE Lorraine

Ce service de garde assure les permanences :

- du lundi au vendredi : 20h à 8h
- le week-end : du samedi 12h au lundi 8h
- les jours fériés

Un seul numéro de téléphone :

0820 33 20 20

(0,12 € / minute + prix d'un appel local)

En cas d'urgence faites le

15

Appels d'urgence :

15 pour tout accident domestique ou malaise à domicile

17 pour la police ou la gendarmerie

18 pour tout accident sur la voie publique, dans les lieux publics, pour les incendies, les sauvetages de personnes en difficulté ou asphyxiées.

Service des eaux :

10 rue Principale

57660 LEYVILLER

Pour toutes les affaires administratives (abonnements, facturations, réclamations, et les incidents sur le réseau ou branchements)

Secrétariat : 03.87.01.84.69

Permanences :

Lundi et vendredi : de 09 h à 11 h

Mardi et jeudi : de 14 h à 16 h

Communauté d'Agglomération Saint Avold Synergie :

10-12 rue du Général de Gaulle – B.P. 20046
57502 SAINT AVOLD CEDEX

Tél. : 03.87.92.84.76

www.agglo-saint-avold.fr

Centre de Morhange :

2 rue Pratel – 57340 MORHANGE

Tél. : 03.87.76.48.40

